

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 31 MARS 2010

802/10

L'an deux mille dix et le mercredi 31 mars à 18h 00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents :

Mmes Josiane BUCHACA, Joséphine GROLEAU, Marion MAERTEN, Monique MOLINIER, Christine PINOL, MM. Christian ALLEMANY, Jean AUGÉ, Robert BAISSÉ, Gérard BARO, Gérard BARRAU, André BARTHES, Gérard BELLOC, Stéphane BOYER, Oliver BRUN, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Norbert ETIENNE, Claude EXPOSITO, Jean-Claude FADAT, Francis FORTE, André FRETAY, André GALINIER, Jacques GARRIGA, José GINER, Michel GUIRAO, Alain HUC, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Jean-Baptiste MAJORY, Michel MAS, Pierre PENALVA, Ansiou REVALOR, Guy ROUDIER, Alain RYAUX, Alain SENEGAS, Michel TRINQUIER, Michel UNAL.

Absents excusés :

Mme Michèle DERSON, Géraldine KERVELLA,
MM. Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Marcel BUISSON, Charles HEY, Pierre MARHUENDA, Alain MICHEL, Serge PUJOL, Gérard ROQUES, Michel TRILLES, Denis TUR, Claude VISTE.

Objet : Redevance Spéciale conteneurs collectifs

Monsieur le Président rappelle que le SICTOM a choisi d'implanter des conteneurs enterrés de type collectif sur 2 sites du Cap d'Agde.

Ces conteneurs étant destinés exclusivement aux déchets produits par les commerçants du secteur, l'ouverture se fait par clé dont un exemplaire est remis à chaque commerçant.

Monsieur le Président propose de créer un tarif pour l'attribution de clés supplémentaires ou bien pour perte ou vol. Le prix fixé est de 10 € par clé et par renouvellement.

Le Comité Syndical,

L'exposé de Monsieur le Président entendu,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

SOUS PREFECTURE
RECUE

- 8 AVR. 2010

SERVICE COURRIER

EMET un avis favorable à la création de ce tarif.

AUTORISE Monsieur le Président à appliquer ce tarif pour l'attribution de clés supplémentaires pour les conteneurs collectifs des professionnels.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

Le Président,


Alain VOGEL-SINGER

PEZENAS - AGDE
SICTOM

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

- 8 AVR. 2010

SERVICE COURRIER